

rentrée 2021



CAMPAGNE ADHÉSIONS

vos outils et ressources

Une IMPLICATION partagée Apel – Ogec – Chef d'établissement



Proposer l'adhésion à l'Apel à toutes les familles est une **ÉTAPE INCONTOURNABLE** qui répond à une **OBLIGATION LÉGALE** de toute association Loi 1901.



Collecter les adhésions par l'Ogec via la facture de contribution des familles est une **PRATIQUE ENCOURAGÉE** par l'Enseignement Catholique et la Fnogec. Elle **FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DES ADHÉSIONS**.



RESPECTER la réglementation de protection des données (RGPD) implique le **RESPECT** de certaines procédures. Des **OUTILS** sont disponibles pour vous y aider.



ADHÉRER et être **UNIS** pour aller + loin **ENSEMBLE** pour offrir + de **SERVICES**

L'Apel est la plus importante association nationale de parents d'élèves

90 ans
d'histoire

Au service de
2 millions
d'élèves

Présente dans
5 000
établissements

Plus de
950 000
adhérents

5 missions essentielles

- Défendre la liberté d'enseignement et le libre choix de l'école.
- Représenter les parents d'élèves au sein de l'institution scolaire et auprès des pouvoirs publics.
- Participer au débat éducatif national.
- S'impliquer dans la vie des établissements scolaires.
- Soutenir les parents dans les domaines de l'éducation et de la scolarité.

L'Apel vous accompagne dans votre rôle d'éducateur



Le magazine
Famille & éducation



Diffusé tous les deux mois aux parents adhérents, le magazine de la scolarité et de l'éducation offre infos pratiques, conseils, témoignages et pistes de réflexion.



La plateforme téléphonique
Apel Service

Une équipe de spécialistes (psychologues, éducateurs spécialisés, conseillers scolaires, etc.) pour répondre à toutes vos questions. Anonymat et confidentialité garantis.

Appelez le 01 46 90 09 60
du lundi au vendredi de 9h à 18h,
sauf le mardi de 14h à 19h



Le site internet
www.apel.fr

Conçu pour répondre à vos questions sur l'éducation et la scolarité, vous tenir informés de l'actualité éducative et de la vie du mouvement des Apel.



A quoi sert mon adhésion à l'Apel ?

RECEVOIR le magazine « Famille & Education » de l'Apel Nationale – 5 n°/an

ACCÉDER aux Services de l'Apel 22 qui :

ACCOMPAGNE

- les jeunes
 - ⇒ Entretien individuel (Mieux se connaître et trouver son orientation)
- les équipes des Bureaux Apel Etablissements en proposant :
 - ⇒ des sessions de formation,
 - ⇒ des outils et guides pour les aider dans leur engagement bénévole,
 - ⇒ des outils de communication Apel,
 - ⇒ des réponses à leurs questions.

ORGANISE

- => des Conférences
- => des **R**encontres **P**arents **E**coles : L'autorité, La motivation, Transmettre, Agir contre le harcèlement, Accompagner l'orientation, Les écrans : question d'équilibre, s'engager pour l'Homme et la planète

AIDE

- => les établissements à financer du matériel numérique, du matériel pédagogique innovant (matériel adapté...)
- => les familles en difficulté en les écoutant, les informant



Nos actions 2020 / 2021

40 entretiens individuels
d'accompagnement d'orientation

1 aide famille

25 personnes formées aux fonctions
de bureau(président/trésorier/secrétaire)

3 projets d'équipement numérique et
pédagogique innovant soutenus

60 élèves accueillis en ateliers lors des
vacances scolaires

2 formations Parents BDI
Orientation

300 sollicitations par téléphone et
mail des familles et équipes Apel.

Le paiement de la cotisation est-elle obligatoire ?

Pour soutenir l'association et les parents engagés, les familles versent une cotisation annuelle. La cotisation complète est obligatoirement proposée de façon indivisible à chaque famille. Le paiement de la cotisation reste facultatif. Cette règle s'applique quel que soit le mode de collecte défini.

J'ai des enfants en école et au collège. Où régler ma cotisation Apel ?

Je souhaite soutenir l'Apel, je règle une cotisation complète (parts pour les différents échelons du mouvement) au collège et une cotisation partielle (part Apel établissement), à l'école SAUF si je suis investi(e) dans une équipe Apel: je règle la cotisation complète dans l'Apel où je suis investi(e).
La cotisation sera à mon nom et prénom.

Si je règle ma cotisation, je deviens membre de l'équipe

NON, le versement d'une cotisation marque le soutien d'une famille à l'association. On parle alors de membre Apel. Un droit de vote est ouvert pour l'assemblée générale annuelle. Libre à la personne de rejoindre l'équipe Apel lors de l'assemblée générale. On parlera alors de membre élu.

Du fait du RGPD, l'Ogec ne peut pas nous communiquer les adresses des familles adhérentes à l'Apel.

FAUX. En respect de la réglementation, les familles doivent être informées que leurs données sont transmises à l'Apel. Seules les données du responsable légal sont utiles. En amont, une convention de mandat Apel/Ogec sera signée pour spécifier les conditions de mise en œuvre et officialiser cette pratique.

Qui décide du montant de la cotisation ?

Le montant de la cotisation est voté par les adhérents lors de l'assemblée générale. Ceci s'applique à chaque échelon Apel. En décembre de chaque année, l'Apel 22 est en mesure de vous communiquer le montant cumulé des parts Apel 22, Apel Bretagne, Apel Nationale et l'abonnement au magazine Famille & Education.

Lors de l'AG 2020, vous voterez le montant de votre part établissement pour l'année 2021-2022.

Lorsque la cotisation à l'Apel est présentée sur la facture de scolarité, peut-elle être perçue par prélèvements mensuels ?

La cotisation à l'Apel ne peut pas être perçue par prélèvements mensuels. Il s'agit d'une adhésion à une association (et non du règlement d'une prestation de service), qui, du point de vue juridique, ne peut se fractionner. Le montant est porté sur la contribution du 1^{er} trimestre de l'année scolaire. Lors d'une assemblée générale, soit les parents sont à jour de leur cotisation, soit ils ne le sont pas, auquel cas ils ne peuvent pas prendre part au vote.

La convention de mandat Apel/Ogec doit-elle être signée chaque année ?

La convention Apel/Ogec vise à formaliser le mandat que l'Apel confie à l'Ogec pour collecter les cotisations des parents et les lui reverser ensuite. Cette convention de mandat étant reconductible de façon tacite, il n'est normalement pas nécessaire de la renouveler chaque année.

Cependant, suite à l'adoption du RGPD, une nouvelle mention a dû être ajoutée sur le modèle de convention. Si la signature de votre convention est antérieure à l'année 2018-2019, il vous faudra donc exceptionnellement resigner cette année la nouvelle version.

JUIN 2021

Si vous êtes dans une démarche de collecte des cotisations via l'Ogec

- ☐ Demander un échange en réunion Ogec – *power point disponible auprès de l'Apel 22*
- ☐ Présenter la convention de mandat Apel/Ogec

POUR TOUS

- ☐ Préparer un courrier ou un flyer pour présenter l'Apel et la cotisation
- ☐ Insérer ce document dans le dossier de rentrée 2021 remis aux familles. Le montant de la cotisation Apel sera noté dans l'annexe financière de scolarité.

SEPTEMBRE 2021

- ☐ l'Apel établit un tableau selon les réponses des familles

OCTOBRE

- ☐ En AG, vote du montant de la cotisation Apel d'établissement pour 2022-23 lors du budget prévisionnel
- ☐ Insertion de la cotisation Apel sur la facture de scolarité des familles ou gestion des coupons réponses par l'Apel

NOVEMBRE

- ☐ Constitution d'un fichier adhérents par l'Apel ou l'Ogec
Envoi du fichier à cotis22@apel.bzh pour :
le 15 nov. si gestion Apel
fin décembre si gestion Ogec

DÉCEMBRE

- ☐ Communication du montant des parts Apel22, Apel Bzh et Apel Nationale pour 2022-2023
- ☐ Rétrocession des cotisations de l'Ogec à l'Apel de l'Ecole

DÉCEMBRE

- ☐ Fin déc. Paiement des cotisations à l'Apel 22 accompagné du bordereau de paiement transmis par courrier en septembre aux présidents Apel.

FÉVRIER 2022

- ☐ Parution du 1^{er} numéro du magazine FAMILLE & EDUCATION en lien avec la cotisation 2021-2022. 5 n°/an

MARS

AVRIL

- ☐ Réception d'un guide pour le lancement de la campagne d'adhésions 2022-2023

MAI 2022

- ☐ Possibilité d'envoyer des adhérents complémentaires jusqu'à fin mai 2022. Abonnement FAMILLE & EDUCATION rétroactif



MONTANTS

17.50 € pour 2021-2022

(Apel 22 : 8.78 €, Apel de Bretagne : 0.92 €, Apel Nationale : 3 €, abonnement au magazine *famille & éducation* : 4.80 €)



xx € cotisation Apel établissement. Montant voté lors de l'AG de l'année précédente.



ENCART dans le dossier d'inscription

Adhésion Apel

La cotisation Apel est versée 1 fois/an et sera notifiée sur la facture du 1^{er} trimestre de votre aîné. Pour l'année 2021-2022, le montant est de __€. Sauf si :

- ☐ J'ai déjà réglé la cotisation dans un autre établissement (nom : _____), je soutiens l'Apel de l'établissement pour un montant est de ____€
- ☐ Je ne souhaite pas adhérer à l'Apel.



MODELE DE TABLEAU

- ✓ Inscrire uniquement les coordonnées des familles ayant réglé une cotisation complète auprès de votre Apel.
- ✓ Noter les coordonnées postales du responsable payeur de l'enfant SAUF si l'un des 2 parents est engagé dans l'Apel, privilégiez le nom et prénom de cette personne.
- ✓ Envoi d'un tableur – **pas de pdf** – à cotis22@apel.bzh

Tableau avec 9 colonnes distinctes

CIVILITE	NOM	PRENOM	COMPLEMENT VOIE (lotissement...)	N°	VOIE	Ancien nom de commune, si commune nouvelle	CODE POSTAL	VILLE
Mme	DUPONT	Marie	Les Tourbières	7	rue Cordière		22000	Saint-Brieuc



Des outils pour vous !

Suivez cette trame

Documents disponibles sur votre espace privé [ici](#) du site de l'Apel Nationale ainsi que sur le site de l'Apel des Côtes d'Armor [ici](#) :

- 1 - Lettre destinée aux Présidents d'Apel [ici](#)
- 2 - Modèle de lettre à joindre aux parents [ici](#)
- 3 – Solliciter l'aide de l'établissement pour favoriser l'adhésion [ici](#)
- 4 – Convention de mandat type Apel/Ogec [ici](#)

Autres outils à votre service (disponible sur le site Apel des Côtes d'Armor)

- ✓ Calendrier 2021 – 2022 [ici](#)
- ✓ Cotisation en pratique [ici](#)
- ✓ Courriers / Flyers à destination des familles – modèle à personnaliser
 - Bulletin d'adhésion école avec convention Apel/Ogec [ici](#)
 - Bulletin d'adhésion collège/lycée avec convention Apel/Ogec [ici](#)
 - Bulletin d'adhésion école sans convention Apel/Ogec [ici](#)
 - Bulletin d'adhésion collège/lycée sans convention Apel/Ogec [ici](#)
- ✓ Gestion des adhésions - Modèle tableau Excel à compléter [ici](#)
- ✓ Fiche de mise à jour du bureau [ici](#)

Document à demander à l'Apel 22

Dépliant Apel (à demander à l'Apel 22)